

**LE PRESIDENT**

Monsieur le Maire  
de Saint Dizant du Gua  
6 place de la Mairie  
17240 ST DIZANT DU GUA

La Rochelle, le 31 octobre 2024

Ref : CT/AG  
Class : PLU arrêté

**Charente-Maritime**  
Site principal - Siège Social  
2 avenue de Fétilly  
CS 85074  
17074 LA ROCHELLE cedex 9  
Tél. : 05 46 50 45 00  
[accueil@cmds.chambagri.fr](mailto:accueil@cmds.chambagri.fr)

**Deux-Sèvres**  
Site principal  
Maison de l'Agriculture  
CS 80004  
79231 PRAHECQ cedex  
Tél. : 05 49 77 15 15  
[accueil@cmds.chambagri.fr](mailto:accueil@cmds.chambagri.fr)

**Antennes**  
Bressuire (79)  
Ferrières (17)  
Jonzac (17)  
Melle (79)  
Parthenay (79)  
Saintes (17)  
Saint-Jean d'Angély (17)  
Thouars (79)

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu en date du 31 juillet 2024, vous nous informez de l'arrêt du projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de votre commune et vous nous demandez notre avis sur ce projet.

L'analyse des documents transmis appelle les remarques suivantes :

**Le diagnostic**

Nous constatons avec intérêt une analyse précise des exploitations agricoles.

**Le projet**

Du point de vue des objectifs envisagés, une progression de 0.5% l'an de votre population pour atteindre 567 habitants n'implique pas de consommation de foncier agricole, votre projet restitue bien de l'ordre de 17 ha à la zone agricole. L'ensemble des exploitations sont situées en zone agricole, exception sur deux exploitations « Aux Ebaupins » et « Chez Rideau ».

**Le règlement**

L'analyse de celui-ci n'appelle pas de remarques de notre part.

Au vu de l'ensemble de ces éléments nous émettons un avis **favorable** à votre projet.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos sincères salutations.

**Cédric TRANQUARD**

Président de la Chambre d'agriculture  
de la Charente-Maritime

